

Compte-rendu sur l'intervention de l'expert-comptable

La présidente donne la parole à l'expert-comptable, M. Stéphane Weibel. Celui-ci fait afficher le bilan imagé de la structure sur l'écran de rétroprojection.

Il évoque rapidement les premières diapositives, notamment le déficit de l'année 2024, l'effectif du personnel, et une trésorerie en baisse par rapport à l'année précédente.

Sur la seconde diapositive, il parle de la baisse du montant des adhésions, et donc du nombre possible d'adhérents, et l'utilisation des fonds dédiés, moindre d'année en année. Après quoi, il rebondit sur la baisse des ressources associatives, contrebalancée par la somme des prestations vendues, qui augmente par le biais des entrées du Ramma 2024. Un court moment est consacré à parler des contributions volontaires, bâtiments et fluides de la ville, et du bénévolat.

Il rebondit ensuite sur les charges, qui augmentent plus fortement que les produits.

Pour les charges externes, il explique la hausse par le coût des frais engagés dans le cadre de la manifestation du Ramma 2024, notamment en ce qui concerne les indemnités et les locations d'hôtel pour les exposants. Il détaille également un peu le contenu des autres charges extérieures, qui contiennent les frais liés aux formations, partiellement remboursés par l'OPCO, Uniformation.

Il entame ensuite sur les plus fortes progressions au niveau des charges, en particulier des charges sur les salaires, en commençant par les impôts et taxes qui augmentent de façon significative, en réaction à la hausse des salaires bruts, elle-même liée à l'application de la nouvelle réglementation et du nouveau mode de calcul des bases salariales. Il insiste ensuite sur le fait que cette augmentation a eu un plus fort impact sur le calcul des charges salariales, et explique le fonctionnement de la « réduction sur les bas salaires », fortement impactée elle aussi par cette hausse, ce qui explique que les charges ont explosé, aboutissant au déficit constaté en 2024.

Il explique ensuite que le déficit absorbe les résultats positifs des quatre dernières années, et que cela a une incidence sur des données telles que le Besoin en Fonds de Roulement, et la Capacité d'Auto-Financement. Il explique ensuite que le fonds de roulement a significativement baissé, et qu'une nouvelle baisse de cette ampleur serait dommageable.

Puis il transmet le microphone au commissaire aux comptes.